



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la *Loi sur les compagnies* (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

### ***PARLER DES DEUX CÔTÉS DE LA BOUCHE***

Parlez-vous habituellement des deux côtés de la bouche ou vous arrive-t-il de parler plutôt du côté droit que du côté gauche? Vous ne savez pas comment répondre à cette question, et pour cause. Elle ne signifie rien en français. Pourtant, des francophones l'emploient. Que veulent-ils dire?

En consultant des ouvrages en anglais, on constate que l'expression courante est *To speak on both sides of one's mouth*. Les anglophones s'en servent pour qualifier le discours de certaines personnes, souvent des politiciens, qui n'hésitent pas à se contredire dans leurs déclarations, qui s'expriment d'une façon équivoque qui prête à interprétation ou qui comporte des sous-entendus. Tout le contraire de la clarté.

Pour rendre cette idée en français, on dira selon le contexte :

tenir un double langage  
virer à tout vent  
retourner sa veste sans arrêt  
jouer double jeu  
ménager la chèvre et le chou  
tenir un discours contradictoire  
changer constamment d'opinion  
faire entendre deux sons de cloche.

BERTRAND, Guy. *Le français au micro*, ([www.radio-canada.ca/radio/francaisaumicro/](http://www.radio-canada.ca/radio/francaisaumicro/)), site consulté le 29 juillet 2015.

PARMENTIER, Michel. *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*  
Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006.

Octobre 2017